



Projet de réorganisation du
Nouveau réseau de proximité des Finances Publiques
Création de cinq accueils de proximité
à Fessenheim, Wittenheim, Kingsheim, Chavannes-sur-l'étang, Sierentz

Nous refusons de donner un avis au motif suivant :

Le descriptif sommaire présenté par la DGFIP ne répond pas aux exigences garantissant la santé et la sécurité des agents concernés par ces implantations,

Les réunions du comité technique du 1^{er} semestre dont il est fait état dans chaque dossier de présentation n'ont pas davantage détaillé les projets d'implantation, les indications données restent très générales et floues.

Depuis le 06/06/19, le projet ministériel a été communiqué à la DGFIP.

La seule information dont les organisations syndicales ont été destinataires a été les cartes géographiques d'implantation,.

Il était de la responsabilité de la DGFIP de nous transmettre :

- les conventions signées avec les collectivités,
- les renseignements donnés aux différents intervenants des réunions de travail informelles, depuis novembre 2019,
- les présentations faites entre le 07/06, le 29/09 et le 29/11/19 aux responsables des services concernés.

Le médecin de prévention et l'ISST ont-ils été consultés ?

Selon les dossiers de présentation des accueils de proximités créés (chap 2.3), les responsables de service étaient invités à présenter aux agents le projet évoqué lors du collège des Chefs de service des 24 et 29/09/19.

Qu'en était-il des organisations syndicales ?

Sur l'organisation du travail

Concernant la réception du public, avez-vous fait une étude d'impact ?

Le déplacement des agents sur les accueils de proximité peuvent dans certains cas augmenter les risques routiers, le stress quant à la gestion de la pose méridienne associée au trajet de retour au « bureau ».

Qu'en est-il de la sécurité des collègues s'ils se trouvent face à un usager agressif ?

Seront-ils isolés dans leur espace de travail ?

Avez-vous prévu une intervention rapide d'un collègue comme cela peut se pratiquer dans un SIP, un SIE ou une Trésorerie ? Nous vous rappelons que dans certains sites, l'emploi d'un vigile est devenu indispensable.

Face à une question technique à laquelle l'agent ne pourra peut être pas répondre du fait de la complexité ou de l'étendue des connaissances à avoir, que pourra faire l'agent ? Vers quel référent pourra-t-il se tourner ?

Nous estimons que cela va engendrer des RPS supplémentaires qui pourraient être évités dans les structures SIP/SIE et Trésoreries actuelles.

Les implantations actuelles (SIP-SIE-Trésoreries) dans les différents arrondissements et dans de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité, répondaient à l'accueil de proximité auquel nous demeurons attachés.

L'indice de satisfaction du public à 89 % présenté sur Ulysse le 10 février le confirme.

Ces « accueils de proximité » préfigurent, nous le savons, la fermeture d'autres structures type SIP/SIE, trésoreries au détriment des agents et des usagers.

Au vu de ce manque d'informations, de préparation et d'anticipation, l'intersyndicale se refuse à donner un avis.